

# Communiqué du Synode

---

Répondant : Thomas Gehrig/Bertrand Baumann

Le 8 décembre 2010

## **Approbation du budget pour 2011 et prise de connaissance du plan financier. Analyse et réflexions sur l'évolution à court et moyen terme**

**Les efforts du Conseil synodal pour contrôler les finances à court et à moyen terme sont unanimement salués par le Synode. Le budget 2011, qui prévoit un excédent de recettes de 420'200 francs, maintient le même taux de redevance pour les paroisses.**

L'établissement d'un budget positif permet aux paroisses de profiter comme l'an passé d'un pourcentage sur leur taux de redevance. L'Eglise du Jura reçoit un rabais de 1'000 francs sur sa redevance de 77'000 francs.

Selon Roland Perrenoud (Bienne), président de la commission des finances, les délibérations budgétaires ont permis de répondre à toutes les questions. Le budget constitue une base solide de discussion. Les divers porte-parole de groupe soutiennent le budget et se réjouissent du nouveau rabais accordé aux paroisses.

### **Petite réserve pour l'exécutif malgré les emplois plafonnés**

Le plafonnement des postes fixé par le Synode continue à s'appliquer. Toutefois, le Synode peut accorder au Conseil synodal pour 2011 une réserve de 200 points de poste, limités dans le temps.

Selon Hans Ulrich Krebs, le plafonnement des postes est en effet trop restrictif dans son application actuelle : l'absence de marge pour les ressources en personnel empêche de profiter des ressources financières à disposition. Un pronostic fiable reste difficile à poser avant le déménagement à la Maison « am Altenberg ».

### **Plan financier : aucun déficit en vue**

La planification roulante et celle pour les cinq années à venir mettent en évidence le rôle de facteurs externes et internes, comme l'estimation du renchérissement ou les hypothèses conjoncturelles. Le Conseiller synodal Hans Ulrich Krebs attire l'attention sur l'impact sensible des grands projets de notre Eglise sur la planification à moyen terme : changement de système pour la caisse de retraite, réhabilitation du Centre de Gwatt ou amortissement de la Maison « am Altenberg ». Le plan financier doit aussi tenir compte de la nécessité de prévoir le passage à une nouvelle génération informatique.

La dernière révision en date de la loi cantonale sur les impôts, qui déploie déjà ses effets sur les paroisses, fera sentir ses effets sur l'Eglise nationale à partir de 2013. Selon le plan financier, la réduction des produits dans les comptes devrait atteindre un total de 600'000 francs. La marge d'action des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure devrait diminuer de moitié à partir de 2013-2014. En l'absence de récession, il devrait toutefois être possible de continuer à éviter les déficits comptables.

En tant que porte-parole de la commission des finances, Andreas Aeschlimann (Frauenkappelen) constate que le plan financier est meilleur que prévu sans susciter l'euphorie pour autant. Il remercie pour le soin avec lequel il a été établi et recommande d'en prendre connaissance en l'approuvant, en tant qu'instrument de la planification financière du Synode.

Irène Koopmanns (Urtenen-Schönbühl) estime que le plafonnement des points de poste est un bon instrument de gestion, qui doit toutefois être reconsidéré à la lumière des pronostics. Elle prie le Conseil synodal de présenter au plus vite la planification des ressources qui lui sert de base.

Pour Jörg Haberstock (Grasswil) en tant que porte-parole de la Fraction du centre, la planification financière est aussi approfondie que complète tout en envisageant tous les cas de figure possibles.

Hansruedi Schmutz (Lyss) invite, au nom du Synode d'arrondissement d'Aarberg, à réfléchir à la possibilité de réagir à un surplus de fonds propres par une réduction du taux de redevance. Il plaide pour un équilibre raisonnable.

Hans Ulrich Krebs apporte un complément d'information en précisant que la marge de manœuvre des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure concernant les fonds propres oscille entre 25 et 30 pour cent et sert à financer les investissements plus conséquents. Il attire l'attention sur ce qu'ont connu d'autres Eglises nationales qui, sans ce matelas financier, ont très vite plongé dans les chiffres rouges.

En conservant suffisamment de réserves, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure veulent éviter le relèvement à court terme du taux de redevance et, en contrepartie, pouvoir réagir rapidement à travers des restitutions d'argent aux paroisses.

### **Résultat du vote**

Adoption du budget pour 2011 par 160 oui : 1 non (et 4 abstentions)

Prise de connaissance du plan financier pour 2011 – 2015